

50 arguments pour rétablir la retraite à 60 ans pour tous

Gérard Filoche, 15 décembre 2011

Ce n'est pas possible de ne pas respecter le retour de l'âge de la retraite à 60 ans pour tous

François Hollande a hélas, détaillé, sur RTL, ce qu'il envisageait à propos de la retraite à 60 ans en cas de victoire de la gauche en 2012. Elle ne concernerait que les personnes ayant commencé à travailler à 18 ans et disposant déjà de « tous leurs trimestres » pour une retraite à taux plein. Et pour les autres? « Ceux qui n'ont pas leur durée de cotisation ne le pourront pas », a précisé le candidat du PS remettant en cause ce qui était acquis dans le projet PS. « Il ne l'avait certes pas promis pendant les débats de la primaire socialiste. Mais il n'avait pas non plus contredit Martine Aubry et Ségolène Royal qui prônaient un retour généralisé aux 60 ans » écrit le Figaro qui se réjouit évidemment : « François Hollande entérine en creux le recul de l'âge légal à 62 ans. Il se contente de proposer une exception supplémentaire. Il élargit, ni plus ni moins, le dispositif « carrières longues ». Instaurée par la réforme Raffarin Fillon de 2003 pour les salariés entrés dans la vie active au plus tard à 16 ans, la mesure a été étendue par Éric Woerth aux personnes ayant commencé leur carrière à 17 ans. Là, c'est à 18 ans. Cela devrait ne concerner que 80.000 à 100.000 hommes et femmes par an (entre 1 nouveau retraité sur 6 et 1 sur 8 environ). « Mais avec un âge légal à 62 ans, ceux qui ont commencé à 18 ans doivent encore travailler 44 ans : notre proposition est une proposition de justice, pas d'idéologie » balbutie Marisol Touraine, chargée de ces questions dans l'équipe de campagne de Hollande. La majorité des jeunes confrontés à 25 % de chômage ne trouvent un CDI qu'à 29 ans, cela signifie pour eux une retraite à 70 ans au moins.

« C'est juste impossible »

François Hollande a implicitement admis que la durée de cotisations avait encore vocation à augmenter, parlant sur RTL de « 41 années, voire 42 années de cotisation » (elle est actuellement fixée entre 40,75 ans, pour la génération 1951, et 41,5 ans pour la génération 1955 et les suivantes). Mais c'est impossible alors que les salariés font en moyenne, dans la vie réelle, 35 annuités. Ils sont licenciés, inaptes, malades, au chômage dans 2 cas sur 3 à partir de 55 ans : exiger d'eux 42 annuités, c'est 7 ans de décote ! C'est une véritable agression contre le niveau des retraites : c'est impossible pour la gauche de défendre cela contre 75 % de l'opinion et contre les 8 millions de manifestants de 2010.

Sinon, c'est le chômage qui va gagner

1. L'âge de la retraite recule ? le chômage avance.
2. Il n'y aura pas de recul du chômage de masse record (5 millions) sans réduction du temps de travail.
3. C'est un non-sens d'allonger les durées de cotisations (ou de faire faire des heures supplémentaires) quand on a 5 millions de chômeurs.
4. L'autre seul résultat c'est que ceux qui ne seront pas en retraite seront inscrits au chômage...
5. 2 salariés sur 3 sont au chômage, licenciés, inaptes, malades, autour de 55 ans.

Les jeunes seront aussi pénalisés

6. Il y a 25 % de chômeurs parmi les jeunes actifs, pourquoi pousser à ce que les "seniors" travaillent plus, s'il y a une priorité cela doit être pour les jeunes, priorité à la jeunesse !
7. 3 jeunes sur 4 ne trouvent un boulot en CDI qu'à partir de 29 ans.
8. Ceux qui commencent à travailler "tôt" vers 16, 17, 18 ans sont 1 ou 2 jeunes sur 8.
9. Et même ceux qui commencent à travailler tôt ont des périodes de chômage qui ne sont pas prises en compte à 100 % dans les annuités.

C'est la santé des gens qui est danger

10. L'espérance de vie "en bonne santé" selon l'INSEE est de 63 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes (59 ans pour les ouvriers, 69 ans pour les cadres).
11. Entre 55 et 60 ans, 2 maladies sur 3 sont liées au travail, entre 60 et 65 ans, 3 maladies sur 4 sont liées au travail.
12. La biologie du corps humain n'a pas changé entre 55 et 65 ans. TOUS les métiers sont pénibles. Physiquement et mentalement. Vous voyez un vieil instituteur de 62 ans devant ses élèves ? Un chauffeur-livreur à 59 ans ? Une femme de service de nettoyage à 61 ans ? Un cadre stressé de 60 ans en compétition avec des « jeunes » cadres ? Et un ouvrier du bâtiment de 55 ans devant son marteau piqueur ?

13. La principale maladie professionnelle ce sont les TMS, (troubles musculo squelettiques) elles augmentent de 18 % par an depuis l'an 2000.

14. Dix millions de salariés sur 24 ont des métiers pénibles physiquement (horaires atypiques = 5 millions, dont 2,3 de nuit ; port de charges divers = 5 millions) et les autres subissent une pénibilité mentale de plus en plus forte (burn out, suicides, harcèlement, stress, troubles psychosociaux, précarité, surexploitation, un milliard d'heures supplémentaires impayées..).

15. Mais ce ne sont plus les "coups de grisou" qui tuent comme il y a un siècle : ce sont les accidents cardiaques et vasculaires. 150 000 accidents cardiaques et 100 000 accidents vasculaires : entre 1/3 et 50 % sont liés au travail.

... alors que la fiabilité des prévisions démographiques est vite débordée par la réalité

16. Les prédictions de ceux qui disaient qu'on ne peut payer les retraites pour des raisons démographiques sont toutes tombées à l'eau : ils prévoyaient 250 000 naissances par an à partir de 2000, on a eu 850 000 enfants par an depuis l'an 2000.

17 : Il y a un « pic » de retraités entre aujourd'hui et 2036. Ensuite ça retombera jusqu'en 2060 où cela remontera. Il suffit d'ajuster le taux des cotisations en fonction des variations.

18 : L'ajustement des cotisations sociales retraites peut se faire en temps réel, d'un an sur l'autre, selon les variations démographiques, directement de ceux qui travaillent à ceux qui sont en retraite.. Pas besoin de « placer » de l'argent dans des fonds de pension aléatoires que les spéculateurs perdront dans les îles Caïman.

La durée de cotisation réelle devrait être la référence

19. Pourquoi avoir réduit la durée du travail sur la semaine si c'est pour l'allonger sur la vie ?

20. Celui qui prétend allonger la durée de cotisations est impuissant à agir sur le réel : actuellement elle recule depuis 10 ans en pratique vers 36 et vers 35 annuités.

21. Prétendre imposer - sur le papier - 41 ou 42 annuités, le SEUL résultat, puisque la moyenne des salariés ne peut cotiser que 36 ou 35 annuités, c'est 6 ou 7 ans de décote. Comment admettre d'allonger des

annuités qui ne seront jamais effectuées et donc baisser les plus petites retraites ?

22. Reculer l'âge de départ en retraite à pour seul effet pratique de baisser le niveau des retraites réintroduisant la misère chez les vieux.

23. Il faut prendre comme référence le nombre d'années réellement cotisées dans la vie réelle et non pas l'allongement aléatoire de l'espérance de vie.

24. Par exemple, si la moyenne réelle des annuités cotisées dans la vie réelle des salariés est de 35 annuités, la référence retenue pour une retraite à taux plein doit être de 35, si elle est de 36 cela doit être 36, si elle monte à 37, cela doit être 37...

25. Mais mettre un objectif inatteignable à 41 ou 42 annuités, c'est faire sauter les gens à la perche sans perche, le seul résultat c'est qu'ils auront une retraite plus basse et non pas qu'ils travailleront plus.

26. Depuis 8 ans AUCUNE raison "nouvelle" de repousser l'âge réel de la retraite. Aucun effet d'entraînement dans l'emploi des seniors ne s'est réalisé. Les salariés cotisent MOINS longtemps en moyenne ! 36 annuités seulement ! Pour sortir de la crise, il ne faut pas baisser salaires et retraites mais les augmenter !

27. Raison de plus pour ne pas prendre l'espérance de vie comme référence, c'est trop aléatoire : l'espérance de vie régresse aux Etats-Unis depuis plusieurs années, elle régresse aussi depuis trois ans en Allemagne.

Des conditions bien plus dures que dans le reste de l'Europe

28. En Allemagne, en Italie, en Espagne, c'est 35 annuités pourquoi 41 ou 42 ici ? Sarkozy a fait la pire réforme contre le droit à la retraite de toute l'Europe.

29. En Allemagne, la droite veut fixer les départs à 67 ans, mais en 2029... c'est remis en cause par les syndicats qui l'avaient, hélas, signé parce qu'actuellement, la moyenne des départs est autour de 58 ans...

30. En Grande-Bretagne, ils annoncent 68 ans... en 2048 ! Ici, en France, Sarkozy a imposé 67 ans pour le taux plein en 2018, c'est-à-dire demain ! Il faut abroger la loi Sarkozy-Woerth.

31. En Allemagne, ce n'est pas du tout pareil qu'en France, parce que nous, on vit un "boom" démographique depuis l'an 2000, 2,04 enfants par femme, en Allemagne c'est 1,4 enfant par femme.

Un projet politique pour tous

32. 60 ans c'est un DROIT ce n'est pas une obligation ! Mais encore faut-il que ce DROIT soit pour tous ! "d'ordre public social".

33. 60 ans c'est une référence pour tous, un objectif réaliste, atteignable, contrôlable, clair TOUS ENSEMBLE.

34. La "retraite à la carte" c'est le slogan du Medef : pour complexifier le système et le rendre illisible, pour qu'il n'y ait plus d'ordre public social, que les salariés ne soient plus solidaires. C'est comme la durée du travail "à la carte", le SMIC à la carte... La règle ne sera plus fixée en raison des besoins humains mais en raison des exigences de la productivité.

35. 60 ans c'est déjà trop. On doit exiger la retraite à 55 ans dans le bâtiment et dans tous les métiers très pénibles.

36. Il ne faut vivre pas moins bien que nos parents : retraites à 60 ans, 35 annuités, à 75 % du salaire calculé sur 10 meilleures années, indexées sur les salaires (ce que proposait encore Lionel Jospin en juin 1997)

37. Sinon on subit la double facture : travailler plus longtemps après 60 ans et gagner moins, une majorité de gauche ne peut aller dans ce sens = austérité = récession = crise aggravée = chômage.

Respecter la démocratie à tous les niveaux

38. Démocratie ! Le seul vote de congrès - unanime - du PS qui a eu lieu c'était à Dijon 2003 pour le droit à la retraite à 60 ans à taux plein. Respectons-le.

39. C'est François Hollande qui avait fait voter le congrès du PS unanime de mai 2003 pour la retraite à 60 ans à taux plein !

40. Démocratie, débat dans le PS et dans toute la gauche, tous les syndicats : branle-bas de combat pour la défense des retraites à 60 ans pour tous. 60 ans c'est majoritaire et dans la gauche politique et dans les syndicats : pour qui on dirige ? Pour le peuple ou pour le AAA ?

41. De toute façon, il y a un risque de ne pas gagner si c'est se trouver en porte-à-faux avec 75 % de l'opinion et les 8 millions de manifestants de 2010 (rien ne s'oublie) qui veulent abroger la loi scélérate Sarkozy-Woerth de pillage de nos retraites : il va falloir s'en rendre compte.

42. Oui, il faut écouter les 8 millions de manifestants et 75 % de l'opinion, il faut que François défende la retraite à 60 ans.

43. On votera François Hollande, mais nous luttons pour exiger qu'il respecte le rétablissement de l'âge légal de départ à 60 ans.

Des richesses, il y en a !

44. La "dette" a bon dos pour justifier qu'on ne peut payer les retraites ni hausser les salaires. Elle est la conséquence de choix réalisés par Sarkozy qui veut nous la faire payer. En France on n'a pas un problème de dette mais de recettes.

45. Ne pas céder au chantage des officines de droite qui s'auto intitulent "agences de notation". Ils ne proposent jamais de faire payer les riches mais de baisser les salaires et retraites des plus modestes

46. Ne pas céder au chantage des fonds de pension qui veulent siphonner les retraites. Ne jamais les croire, ne jamais leur confier un seul sou de nos retraites : ils vous prendront tout et ils vous voleront tout, le dilapideront dans les caves à « subprimes » et autres paradis fiscaux des Bahamas.

47. La France que 87 % de dette/PIB à cause de Sarkozy a vidé la « cagnotte publique » de Lionel Jospin, et remplit les « cagnottes privées » en faisant 24 points de dettes en plus en cinq ans. La France avait 290 % de dettes/PIB en 1945 et pourtant elle a mis en place la Sécurité et les retraites à ce moment-là.

48. La France est 2,5 fois plus riche qu'en 1982 quand la retraite à 60 ans a enfin été mise en place.

49. Salaires et cotisations sociales sont trop bas depuis + de 20 ans, la France n'a jamais été aussi riche, elle peut payer les retraites à 60 ans.

50. Le COR l'a expliqué et démontré : avec 0,35 % seulement d'augmentation des cotisations sociales par an d'ici 2036, les retraites à 60 ans (35 annuités, 75 %, 10 ans, > au Smic, indexées sur salaires) sont garanties et payées.

Conclusion :

Convainquons, battons-nous, nous sommes la majorité non seulement de la gauche, du salariat, mais du pays tout entier. Qu'on n'ait pas convaincu Sarkozy ce n'est pas une surprise, hélas, vu le personnage et sa politique 100 % réactionnaire, mais ce n'est pas tolérable, il n'a pas écouté le peuple. Mais François Hollande est candidat et socialiste, lui, il peut et doit entendre davantage.